

Chiffres & Données

n° 10 - Juin 2019

Enquête annuelle de branche exploitation forestière

En 2017, une récolte de bois qui accroît la part destinée au bois énergie, aux dépens du bois d'œuvre

D'après le dernier inventaire forestier, la forêt couvre 431 milliers d'hectares en Hauts-de-France, soit 13 % de la surface régionale et à peine 3 % de la surface boisée française. L'Aisne et l'Oise sont deux fois plus boisés que les trois autres départements. Les forêts

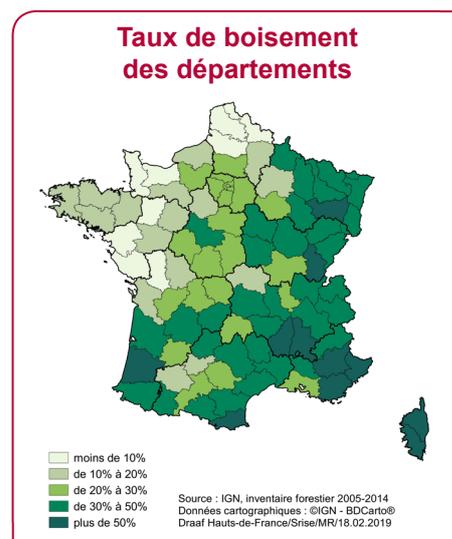
privées occupent les trois quarts des surfaces boisées de la région comme pour l'ensemble du territoire national. Les feuillus, principalement des chênes, frênes, hêtres et peupliers, constituent plus de 90 % des essences forestières présentes dans la région.

Récolte de bois en Hauts-de-France en 2017 selon le département de récolte

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métro.
Récolte totale de bois	483,5	224,0	354,5	115,7	101,5	1 279,3	38 340,8
Bois d'œuvre	175,5	75,0	161,9	62,3	57,1	531,9	19 430,9
Grumes de feuillus	162,6	72,7	154,9	57,6	45,4	493,3	5 303,7
dont chênes	41,2	20,5	64,7	3,6	9,3	139,3	2 348,0
dont hêtres	33,6	7,2	26,7	4,7	6,9	79,1	983,1
dont feuillus précieux (merisiers, frênes, érables, etc.)	21,1	7,6	17,3	14,2	10,4	70,6	219,1
dont peuplier	47,9	35,5	31,3	30,3	18,0	163,1	1 404,0
Grumes de conifères	12,9	2,3	7,0	4,7	11,7	38,6	14 127,2
Bois d'industrie	108,1	8,8	24,3	2,5	14,2	157,9	10 542,0
Bois énergie	199,9	140,2	168,3	50,9	30,2	589,5	8 367,9

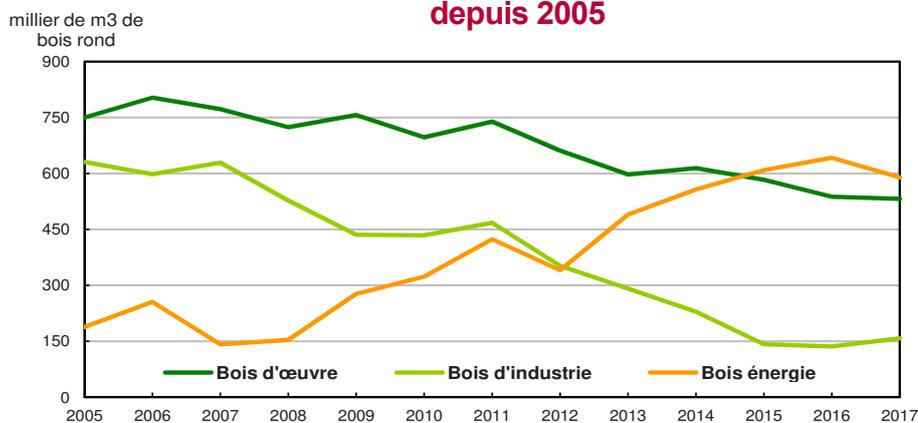
En millier de m3 de bois rond

Source : Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières 2017



La forêt contribue à la lutte contre le changement climatique via la réduction des gaz à effet de serre. Elle joue un rôle d'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, de prévention de l'érosion des sols. Elle est source de nourriture et d'habitat pour les animaux. Elle fournit également la matière première de plusieurs branches d'activité : le bois énergie (pour 46 %), le bois d'œuvre (42 %) et le bois d'industrie (12 %).

La récolte de bois selon l'usage en Hauts-de-France depuis 2005



En 2017, 1,3 million de m³ de bois rond ont été récoltés dans la région par les exploitants forestiers (3,3 % de la récolte nationale), un peu moins qu'en 2016. Les essences les plus récoltées pour le bois d'œuvre sont le peuplier, le chêne et le hêtre. Les conifères ne représentent que 7 % du volume. En 10 ans, les volumes de bois d'œuvre récoltés ont diminué d'un tiers, ceux de bois d'industrie des trois quarts. En revanche, la quantité de bois énergie a triplé, pour mieux approvisionner les grandes installations de cogénération et les chaufferies situées en Hauts-de-France et dans les régions voisines.

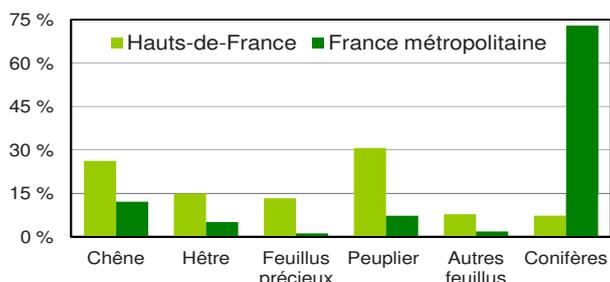


Agreste :
la statistique
agricole



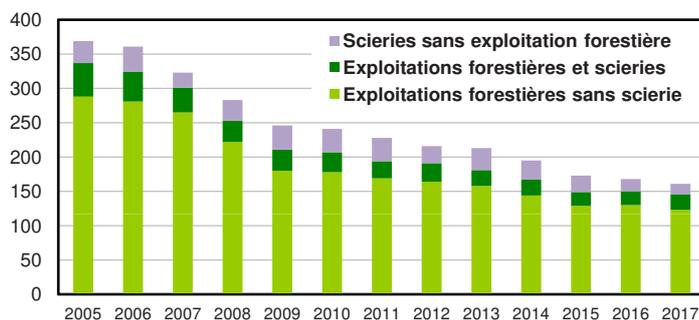
Le volume de bois scié par les entreprises implantées en Hauts-de-France approche en 2017 les 110 milliers de m³, en baisse de 7 % par rapport à 2016. Le niveau national enregistre une hausse de 4 %. Dans la région, les arbres sciés sont essentiellement des feuillus tempérés (peupliers, hêtres, chênes, etc.).

La récolte de bois d'œuvre par essence en 2017



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières et scieries

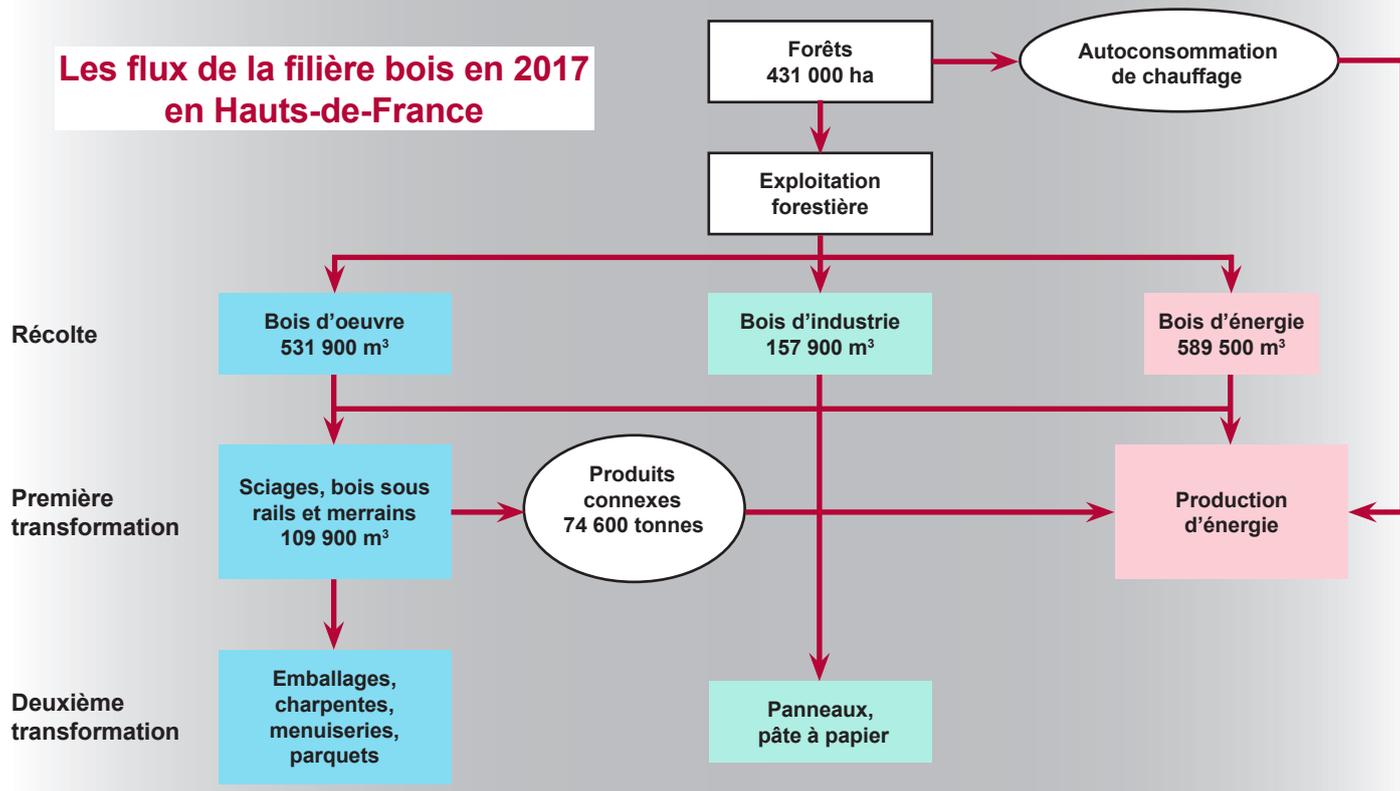
Évolution du nombre d'exploitations forestières et scieries en Hauts-de-France



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières et scieries

En 2017, 161 entreprises ayant leur siège dans la région Hauts-de-France ont une activité d'exploitation forestière et/ou de sciage. Trente huit d'entre elles exercent une activité de sciage. Le nombre d'entreprises forestières et/ou scieries a été divisé par deux dans la région en dix ans.

Les flux de la filière bois en 2017 en Hauts-de-France



Sources :

■ L'enquête de branche exploitation forestière, réalisée auprès d'entreprises et de propriétaires forestiers qui vendent leurs bois abattus (code activité NAF 02.20Z), vise à connaître le volume récolté et vendu dans l'année (hors autoconsommation).

■ L'enquête de branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois est réalisée auprès des producteurs de sciages, merrains, bois sous rails, lames de bois pour parquets, terrasses, lambris et bardages, moulures, baguettes, panneaux pour parquets, fibre de

bois, laine de bois, farine de bois, bois injectés ou imprégnés (code NAF 16.10A et une partie des codes NAF 16.10B, 16.22Z et 16.24Z). Elle vise à déterminer le volume de sciages produits en France et la quantité de produits connexes générés par ces activités.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

■ Directeur Régional : Luc MAURER
 ■ Directeur de la publication : Grégory BOINEL
 ■ Rédactrice en Chef : Anne EVRARD

■ Composition : Cathy DESRIVIERRE
 ■ Cartographie : Maxime ROUSSEL
 ■ Impression : Srise Hauts-de-France© Agreste 2019

■ ISSN 2610-4369

